

M. BERNIER
CENTRE COMMERCIAL DU VAL D'ORSON
VERN SUR SEICHE

Projet de Centre LECLERC SAINTE-PAZANE

RENNES

Parc d'activités d'Apigné
1, rue des Cormiers - BP 95101
35651 LE RHEU Cedex
Tél. 02 99 14 55 70
Fax 02 99 14 55 67
rennes@ouestam.fr

NANTES

Le Sillon de Bretagne
8, avenue des Thébaudières
44800 SAINT-HERBLAIN
Tél. 02 40 94 92 40
Fax 02 40 63 03 93
nantes@ouestam.fr
www.ouestam.fr

**PRE-DIAGNOSTIC FAUNISTIQUE
ET FLORISTIQUE**

Octobre 2012



Ouest am'

Développement et aménagement des territoires

SOMMAIRE

1. PRE-DIAGNOSTIC FAUNE	2
1.1. OBJECTIF DU PRE-DIAGNOSTIC FAUNE-FLORE	2
1.2. METHODOLOGIE	2
1.3. RESULTATS ET ANALYSES	3
2. PRE-DIAGNOSTIC FLORE	5
2.1. METHODOLOGIE	5
2.2. RESULTATS ET ANALYSES	5
2.3. RECOMMANDATION	8

1. PRE-DIAGNOSTIC FAUNE

1.1. OBJECTIF DU PRE-DIAGNOSTIC FAUNE-FLORE

Les objectifs de ce diagnostic étaient de :

- mettre en évidence les principales potentialités et sensibilités faunistiques de la zone envisagée pour l'implantation du centre commercial.
- attirer l'attention du promoteur sur les éventuelles contraintes liées en particulier à la présence d'espèces (ou habitat d'espèces) protégées afin qu'elles soient prises en considération en amont du projet.
- permettre le cas échéant d'orienter de futures investigations naturalistes plus complètes et préalables à la définition des modalités du projet.

1.2. METHODOLOGIE

Le pré-diagnostic de la faune sur le périmètre du projet de centre commercial se base sur une campagne de terrain que nous avons menée le 19 septembre 2012.

Nous avons parcouru de l'ensemble de la zone à la recherche des espèces appartenant à plusieurs groupes qui ont en commun d'être constitués d'espèces bio-indicatrices et dont certaines bénéficient d'un statut de protection. Ces groupes d'espèces et les habitats associés sont les suivants :

Groupe faunistique	Habitats associés
Amphibiens	Plans d'eau, zones humides, boisements et haies
Reptiles	Zones humides, haies
Oiseaux	Tout habitat
Mammifères	Tout habitat
Coléoptères saproxylophages	Vieux arbres
Papillons de jours	Milieus ouverts
Libellules	Plan d'eau, ruisseaux, zones humides
Orthoptères	Tout habitat

Les coléoptères saproxylophages ont fait l'objet d'une attention particulière car plusieurs espèces protégées sont potentiellement présentes dans ce secteur de la Loire-Atlantique. Ainsi, tous les arbres ont été expertisés. Ceux qui présentaient des potentialités pour les espèces protégées ont été décrits et pointés au GPS.

Précisons que ce pré-diagnostic ne prétend pas être exhaustif vis-à-vis du recensement de la biodiversité. En effet, ce passage très tardif en saison ne coïncide pas avec la période optimale pour le recensement des amphibiens (février à juin) ou des oiseaux nicheurs (mars à juillet) pour ne prendre que ces deux exemples.

1.3. RESULTATS ET ANALYSES

Les espèces observées sur le site sont répertoriées dans le tableau ci-dessous :

Groupe	Famille	Nom latin	Nom français
Mammifères	<i>Talpidae</i>	<i>Talpa europaea</i>	Taupe
Oiseaux	<i>Hirundinidae</i>	<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique
	<i>Paridae</i>	<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière
	<i>Turdidae</i>	<i>Erithacus rubecula</i>	Rouge gorge
	<i>Sturnidae</i>	<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet
	<i>Corvidae</i>	<i>Pica pica</i>	Pie bavarde
	<i>Corvidae</i>	<i>Coloeus monedula</i>	Choucas des tours
	<i>Picidae</i>	<i>Picus viridis</i>	Pic vert
	<i>Fringillidae</i>	<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres
Orthoptères	<i>Gryllidae</i>	<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon de bois
	<i>Acrididae</i>	<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux
	<i>Acrididae</i>	<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste
	<i>Acrididae</i>	<i>Oedipoda caerulescens</i>	Oedipode turquoise
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la Rave
		<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du Choux
		<i>Colias croceus</i>	Souci
	<i>Lycaenidae</i>	<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré commun
		<i>Aricia agestis</i>	Colier de corail
	<i>Nymphalidae</i>	<i>Pararge aegeria</i>	Tircis
		<i>Coenonympha pamphilus</i>	Procris

Le nombre d'espèces dont nous avons noté la présence est très faible. Il est révélateur des faibles potentialités de la zone pour la faune.

Amphibiens

Aucun amphibien n'a été observé. La présence d'une mare a été notée au nord la zone d'étude. Cependant, nous avons pu constater qu'elle était à sec. Les potentialités pour la reproduction des amphibiens en sont par conséquent limitées. A cela s'ajoute la présence d'un chêne imposant et la colonisation compétitive des berges par des arbustes et des buissons qui réduisent considérablement la luminosité empêche le développement de végétation aquatique. De surcroît cette mare se situe à proximité immédiate de la route départementale D758 qui en entrée de ville est particulièrement fréquentée et constitue un danger majeur pour cette faune.

Il est cependant probable que cette mare accueille en période de reproduction des populations d'espèces banales telles que la salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) et le triton palmé (*Lissotriton helveticus*) qui trouveraient dans la haie adjacente un habitat favorable en phase terrestre. Leur prise en considération est importante au regard du fait qu'elles bénéficient d'un statut de protection comme l'ensemble des amphibiens.

Reptiles

Aucun reptile n'a été observé mais les quelques haies bien fournies en végétation basse semblent favorable à la présence de cette faune.

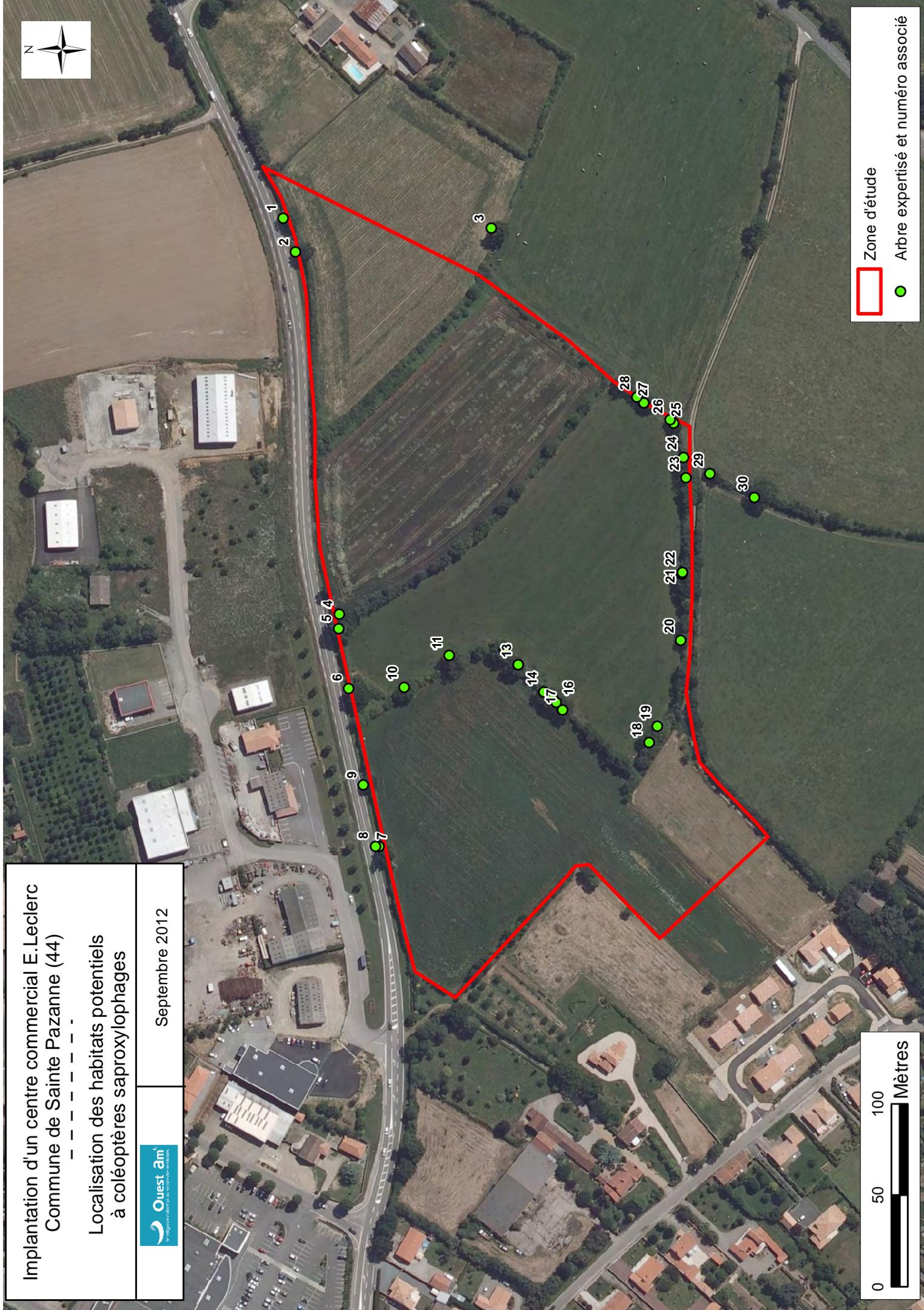


Implantation d'un centre commercial E. Leclerc
Commune de Sainte Pazanne (44)

Localisation des habitats potentiels
à coléoptères saproxylophages

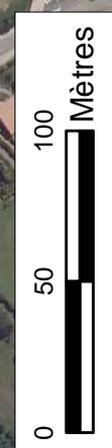


Septembre 2012



Zone d'étude

Arbre expertisé et numéro associé



Mammifères

Seule la présence de taupinières a été notée. D'autres espèces sont probablement présentes mais la zone ne semble pas favorable à la présence d'espèce patrimoniale hormis les chauves souris qui pourraient trouver, le long des haies, des territoires de chasses favorables.

Oiseaux

Très peu d'espèces ont été notées et il s'agit uniquement d'espèces banales colonisatrices de milieux péri-urbains. La zone d'étude, grâce à la présence de haies pluristratifiées, en particulier au niveau du chemin (qui avec ces deux haies parallèles qui contribue à une ambiance forestière), doit héberger beaucoup plus d'espèces nicheuses dont probablement plusieurs espèces de Sylvidés.

Coléoptères saproxylophages

L'expertise de l'ensemble des arbres de la zone d'étude (cf. annexe) a permis de mettre en évidence l'absence de deux espèces protégées, le Piqueprune (*Osmoderma eremita*) (aucune cavité contenant du terreau) et le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*). Pour cette dernière espèce, les potentialités de la zone d'étude sont importantes avec un total de 31 arbres potentiellement favorables et des indices de présence ancienne d'une petite population sur un vieux chêne (arbre n°11).

Les potentialités sont également importantes pour le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) mais seule la recherche des adultes en période favorable (juin-juillet), peut permettre de mettre en évidence la présence d'une population de cette espèce non protégée mais d'intérêt communautaire.

Au contraire, les potentialités de zone d'étude pour la Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*), espèce protégée connue dans la région, nous paraissent nul en l'absence de frênes, saules ou peupliers sénescents.

Rhopalocères, Libellules et orthoptères

Pour ces groupes d'espèces, la zone d'étude ne nous paraît pas favorable à la présence d'espèces patrimoniales ou protégées, en l'absence d'habitat remarquable tel de des zones humides ou des zones thermophiles.

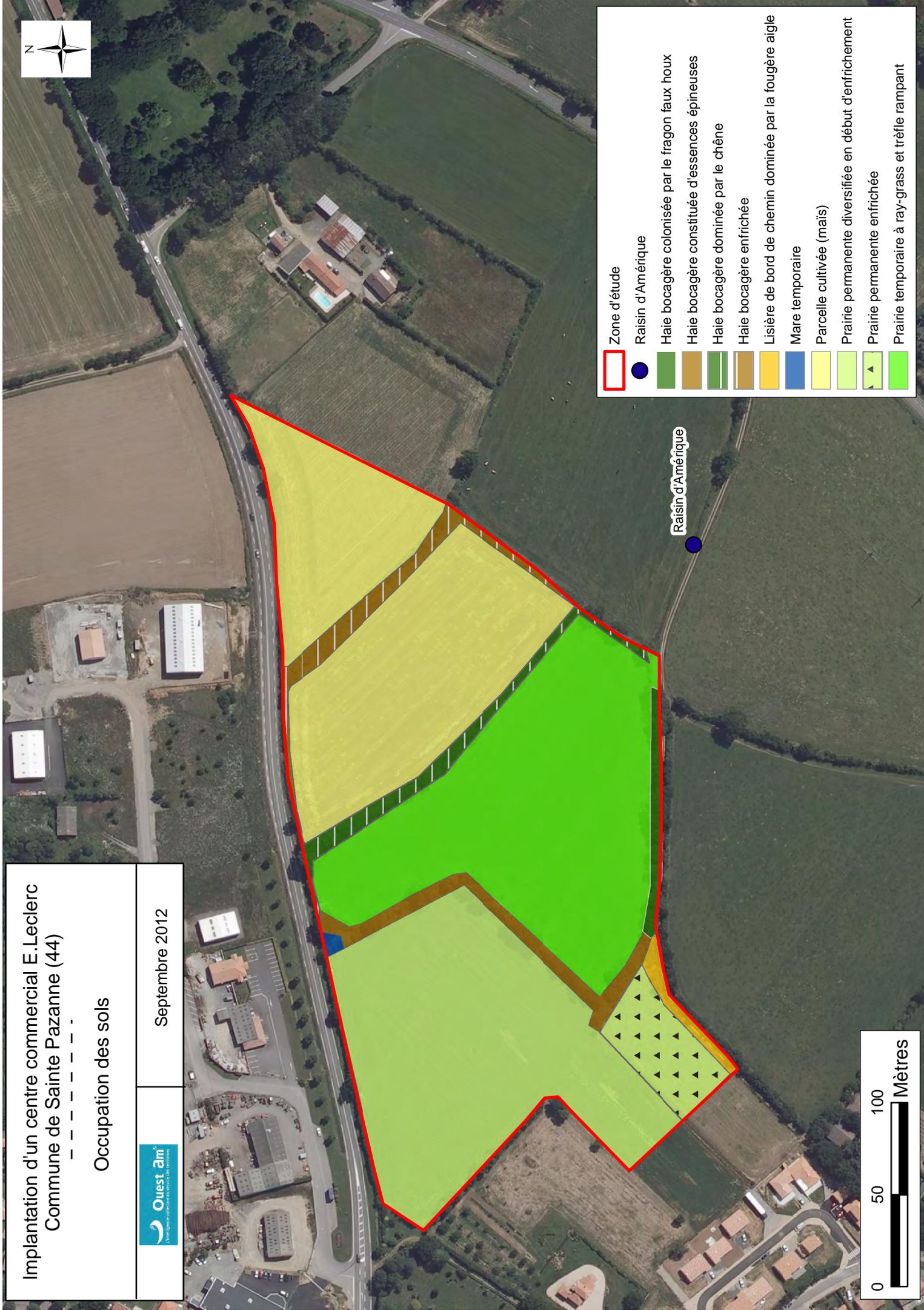
Les espèces rencontrées sont toutes banales à l'échelle régionale.

Implantation d'un centre commercial E.Leclerc
Commune de Sainte Pazanne (44)

Occupation des sols



Septembre 2012



-  Zone d'étude
-  Raisin d'Amérique
-  Haie bocagère colonisée par le fragon faux houx
-  Haie bocagère constituée d'essences épineuses
-  Haie bocagère dominée par le chêne
-  Haie bocagère enrichie
-  Lisière de bord de chemin dominée par la fougère aigle
-  Mare temporaire
-  Parcelle cultivée (maïs)
-  Prairie permanente diversifiée en début d'enfrichement
-  Prairie permanente enrichie
-  Prairie temporaire à ray-grass et trèfle rampant



2. PRE-DIAGNOSTIC FLORE

2.1. METHODOLOGIE

Le pré-diagnostic floristique de la zone prévue pour l'implantation d'un centre commercial se base sur une campagne de terrain que nous avons menée le 29 septembre 2012.

Lors du passage sur site l'ensemble des espèces végétales présentes et déterminables ont été répertoriées afin de caractériser les milieux et si possible d'orienter vers une sensibilité.

Les éléments de ce pré-diagnostic pourront servir ultérieurement pour l'état initial du site.

La saison de prospection sur site ne correspondant pas avec l'optimum de floraison et développement des espèces végétales, les conclusions seront partielles.

2.2. RESULTATS ET ANALYSES

Le périmètre d'étude est divisé en neuf entités distinguées par leur usage ou leur composition biologique (cf. carte des milieux) :

- des parcelles cultivées (maïs),
- des haies bocagères de structures et composition variées
- une mare temporaire,
- une zone en lisière d'un chemin dominée par la fougère aigle,
- des prairies permanentes colonisées par des espèces de friches,
- une prairie temporaire pâturée peu diversifiée en espèces.

Parcelles cultivées

La composition floristique de cette parcelle ne présente pas de sensibilité vis-à-vis d'un aménagement. La raison principale est la faible diversité floristique de ces parcelles, l'absence d'habitats d'intérêt communautaire et d'espèces protégées ou rares.

Parcelle cultivée	
Nom vernaculaire	Nom latin
Maïs	
Cirse vulgaire	<i>Cirsium vulgare</i>
Patience à feuilles obtuses	<i>Rumex obtusifolius</i>



Haies bocagères

Les haies référencées sur l'ensemble du périmètre d'étude, sont majoritairement constituées d'espèces ligneuses basses épineuses (prunellier, aubépine, églantier...) et d'espèces ligneuses hautes à feuilles caduques (chêne, robinier...).

Haies bocagères	
Nom vernaculaire	Nom latin
Aubépine	<i>Crataegus monogyna</i>
Laurier	<i>Laurus nobilis</i>
Peuplier	<i>Populus sp.</i>
Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>
Robinier faux -acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>
Eglantier	<i>Rosa canina</i>
Ronce	<i>Rubus fruticosus</i>
Fragon faux-houx	<i>Ruscus aculeatus</i>
Saule roux	<i>Salix atrocinerea</i>
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>

Il est à noter que le robinier faux acacia est une espèce considérée comme invasive dans la région Pays de la Loire, ce qui nécessite quelques précautions de gestion des déblais (traitement sur site, brûlage ou conservation sur pied), afin d'éviter la dissémination de l'espèce.

La seule haie qui présente un intérêt floristique est située en bordure sud du périmètre d'étude. Sa composition floristique est très diversifiée avec une domination du chêne pédonculé pour la strate arborée. L'intérêt de cette haie se trouve dans la présence d'une espèce : le fragon faux houx (*Ruscus aculeatus*). Cette dernière est une espèce référencée dans l'Annexe V de la directive Habitat, elle est donc d'intérêt communautaire. Ce classement régleme son prélèvement dans la nature et son exploitation comme susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion. Cette espèce est très bien représentée en Loire-Atlantique puisqu'elle couvre l'ensemble du département (source : Atlas floristique de Dupont, 2001), ce qui en réduit l'intérêt de sa présence sur la frange sud du périmètre d'étude.

La composition floristique de ces milieux est susceptible de présenter un intérêt biologique qui devra être vérifié en période printanière.



Mare temporaire

Cette mare était à sec lors du passage sur le site. L'absence de végétation hygrophile sur les berges et le fond laissent supposer que l'effet d'ombrage couplé à une faible persistance du niveau d'eau, sont des facteurs qui ne permettent pas la structuration végétale du milieu.

Zone en lisière de chemin

Ce secteur de surface restreinte est principalement colonisé par une espèce à tendance envahissante : la fougère aigle. Cette espèce est une colonisatrice fréquente des talus, elle forme des colonies de très grande surface. Elle possède un fort pouvoir de compétition en raison d'un développement rapide des frondes. D'autres espèces se développent dans ce secteur ce sont des genêts à balais. Ces arbustes des colonisateurs pionniers de milieux pas ou peu entretenus.

Prairies permanentes enfrichées

Prairies permanentes	
Nom vernaculaire	Nom latin
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>
Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i>
Folle avoine	<i>Avena fatua</i>
Brome	<i>Bromus sp.</i>
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>
Carotte sauvage	<i>Daucus carotta</i>
Fétuque élevée	<i>Festuca arundinacea</i>
Millepertuis perforé	<i>Hypericum tetrapterum</i>
Liondent d'automne	<i>Leontodon autumnalis</i>
Linaire vulgaire	<i>Linaria vulgaris</i>
Ray grass anglais	<i>Lolium perenne</i>
Séneçon de Jacob	<i>Senecio jacobaea</i>
Compagnon blanc	<i>Silene latifolia</i>
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>
Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>
Ortie	<i>Urtica dioica</i>

Malgré la période de prospection tardive, l'analyse révèle une certaine diversité végétale de ces milieux. Cependant aucune des espèces présente ne possède de statut de protection ou renseigne sur une éventuelle sensibilité floristique du milieu. Il semblerait qu'un complément en période favorable ne puisse pas apporter d'informations de nature à remettre en question les premières orientations de ce pré-diagnostic sur ces milieux.

Prairie temporaire pâturée

Cette prairie, faiblement diversifiée (ray-grass et trèfle rampant majoritaires), a été réensemencée récemment.

Prairie temporaire	
Nom vernaculaire	Nom latin
Fétuque élevée	<i>Festuca arundinacea</i>
Ray grass anglais	<i>Lolium perenne</i>
Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>

La composition floristique, relativement artificielle, de cette parcelle ne présente pas de sensibilité vis-à-vis d'un aménagement.

Il est plus que probable qu'un passage au printemps aille dans le sens de ce premier constat, c'est-à-dire l'absence de sensibilité floristique.

2.3. RECOMMANDATION

L'analyse de la végétation met en évidence la présence d'une espèce invasive potentielle : le raisin d'amérique (*Phytolacca americana*). La présence de cette espèce à l'extérieur du périmètre d'étude doit être surveillée afin de ne pas participer à sa dissémination au cours d'une éventuelle phase d'aménagement.



2.4. SYNTHÈSE

Les analyses du 19 et 29 septembre 2012, mettent en évidence le caractère artificiel d'une partie de la zone étudiée (cultures).

Concernant l'analyse de la végétation elle ne reflète que partiellement ce constat compte tenu de l'existence de milieux plus naturels (haies bocagères et prairies permanentes).

Au regard des premiers éléments, il semblerait que les secteurs les moins sensibles à un aménagement, en raison d'une faible capacité d'accueil pour la faune et la flore, soient :

- les parcelles cultivées ;
- la parcelle prairiale pâturée.

La mare est le milieu présent sur le site susceptible de posséder la sensibilité biologique la plus forte, même si pour l'heure, son fonctionnement hydrique et les espèces qui colonisent ce milieu ne sont pas des composantes connues.

On peut donc conseiller au maître d'ouvrage de maintenir cette mare intacte, voire de la valoriser dans le cadre du projet.

Annexe

Expertise des arbres potentiels pour les coléoptères saproxylophages

N°	Essence	Exploitation	Diamètre	Lierre	Remarques	X	Y
1	chêne	têtard	60	1/2	RAS	591483	5217419
2	chêne	HJ	40	3/4	RAS	591465	5217411
3	chêne	HJ	50	0	RAS	591486	5217306
4	chêne	HJ	60	0	RAS	591269	5217372
5	chêne	HJ	60	0	RAS	591261	5217372
6	chêne	HJ	70	0	RAS	591229	5217364
7	chêne	têtard	50	1/4	RAS	591144	5217341
8	chêne	HJ	30	0	RAS	591144	5217343
9	chêne	HJ	40	0	RAS	591177	5217352
10	chêne	têtard	50	0	RAS	591232	5217334
11	chêne	HJ	60	1/4	Indice anciens de Grand Capricorne (2 trous et une galerie) sur branches maîtresses mortes. Petite population visiblement éteinte.	591251	5217311
12	chêne	HJ	50	0	RAS	591256	5217281
13	chêne	HJ	40	1/4	RAS	591249	5217273
14	chêne	HJ	40	1/2	RAS	591235	5217258
15	chêne	HJ	2x40	1/4	RAS	591232	5217253
16	chêne	HJ	50	0	RAS	591230	5217251
17	chêne	têtard	80	0,5	Tronc creux avec un peu de terreau et de litière. Pas d'indice de Pique-prune	591226	5217247
18	chêne	HJ	40	3/4	RAS	591212	5217199
19	chêne	HJ	30	0	RAS	591221	5217195
20	chêne	têtard	30	1/4	RAS	591269	5217186
21	chêne	HJ	2x30	1/4	escent. Aucun indice de Grand C	591305	5217188
22	chêne	têtard	40	0	RAS	591306	5217188
23	chêne	HJ	2x30	3/4	RAS	591358	5217190
24	chêne	HJ	40	0	RAS	591369	5217192
25	chêne	HJ	40	0	RAS	591387	5217199
26	chêne	HJ	40	0	RAS	591389	5217201
27	chêne	têtard	40	1/2	RAS	591397	5217216
28	chêne	têtard	40	0	RAS	591400	5217220
29	chêne	têtard	40	1/2	RAS	591361	5217177
30	chêne	HJ	60	0	RAS	591350	5217152